

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

4^{ème} ANNÉE

JANVIER - AVRIL 1935

N° 1

RÉSUMÉ DES ARTICLES

LA MISSION DE LA SCIENCE DES FINANCES

par

BRUNO MOLL

Au début de l'article, l'auteur décrit le peu d'importance qu'on à attribué, jusque à nos jours presque, à l'étude de la science des finances. Aux universités cette science n'était même pas considérée comme une doctrine spéciale. Quant au public, la science des finances était confondue avec l'art des ministres de finances, ne contenant que des chiffres arides et dénoués de tout intérêt.

Cette conception n'était pas injustifiée : la science des finances, issue de l'ancienne administration des domaines féodaux, contenait sans cohérence une foule de notions appartenant à différentes branches de la science humaine. L'auteur trouve que le peu de progrès que la science des finances à pu accomplir ne doit pas être attribué qu'à cette compilation de doctrines intra—financières et extra — financières. Une autre cause de cette stragnation est, d'après l'auteur, le fait qu'on s'est trop occupé des chiffres, sans qu'on eût considéré ces chiffres comme des buts objectifs de l'étude. Au lieu d'éparpiller les chiffres comme des exemples, ainsi qu'il était le cas jusqu'à présent, on doit, d'après l'auteur, se servir des chiffres dûment calculés comme une boussole de l'étude. L'auteur énumère des exemples pour prouver l'importance capitale que les données arithmétiques bien choisies et bien élaborées ont pour l'étude des problèmes financiers.

Quant à la doctrine elle-même de la science des finances, l'au-

teur s'occupe longuement du problème de la science des finances «autonome» et conclut qu'il est, par principe, possible d'éliminer tous les facteurs extra-financiers, afin d'avoir le point de vue purement financier qu'on pourrait alors traiter séparément et méthodiquement. Il est bien entendu que les facteurs de l'État, de l'Économie, de la Politique, de l'Éthique, et de l'Hygiène viendront exercer leur influence déviative sur les postulats de la science pure; mais il est aussi vrai que la science «autonome», ainsi conçue, peut former le noyau scientifique indispensable à l'étude évolutive de la science des finances.

LIAISON ENTRE LA MONNAIE ET LES PRIX

par

ALEX. COUCLÉLIS

La hausse de l'indice des prix de gros en Grèce de mai à novembre 1934 donne à l'auteur l'occasion de faire d'intéressantes remarques, étayées par des graphiques, sur la valeur de la théorie de la parité des pouvoirs d'achat de la monnaie, depuis l'abandon de l'étalon-or par les divers pays, et particulièrement par la Grèce.

Après avoir exclu que cette hausse puisse s'expliquer comme fluctuation saisonnière ou comme mouvement parallèle aux prix mondiaux, orientés au contraire vers la baisse, l'auteur en vient à examiner si on pourrait du moins l'expliquer par l'existence d'une marge entre le pouvoir d'achat de la drachme et sa valeur de change, cette marge, d'après une opinion répandue, n'étant que lentement comblée par un mouvement continu de hausse des prix.

Le premier graphique démontre que depuis l'abandon de l'étalon-or par les pays du «bloc sterling» et les États-Unis, les prix mondiaux, évalués en or, se sont disjointés en deux groupes, très nettement distincts, séparés par un écart qui ne diminue aucunement, malgré les mesures de déflation dans les pays du «bloc-or». On constate en tout cas, d'après ce graphique, que dès l'abandon de l'étalon-or en Grèce, les prix grecs ont immédiatement—et non par poussée lente et progressive—rejoint les prix des pays du bloc-sterling, qu'ils ne sauraient dépasser. D'autre part la petite marge qui paraît dans le graphique I entre la Grèce et les autres pays n'existe pas en fait, si on se rapporte à 1914, comme année de base, ainsi qu'il appert dans le graphique II, où figurent les prix de gros

grecs et anglais (évalués en drachmes). A relever les divers points de contact entre les deux indices depuis mai 1932.

Ainsi, après avoir établi qu'il n'existe plus de marge de hausse des prix au profit de l'économie grecque, l'auteur recherche les raisons de la dernière hausse dans la politique financière, commerciale, et monétaire du gouvernement. Il fait la part des nouveaux impôts, de l'élévation des traitements des fonctionnaires, de la politique des restrictions douanières et commerciales (contingents, clearings, etc.) pour arriver à l'influence qu'aurait exercé sur les prix l'augmentation de la circulation fiduciaire (Voir graphique III). Cette dernière augmentation ne semble pas être pour l'auteur suffisamment motivée, étant donné qu'on était arrivé pendant les douze mois précédant août 1933 à une stabilisation de fait du change aussi bien que des prix, desservis par un niveau de circulation stable et adéquat.

L'AUGMENTATION ET LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL

par

A. COKALIS

Suivant les théories prédominantes, le développement du capital est obtenu au moyen de l'épargne et de la production. Cette théorie s'analyse comme suit: Si l'on restreint la consommation au profit de la production, le capital augmente. A ces fins on restreint la production des biens consommables et l'on augmente dans une proportion analogue la production du capital. L'épargne est utilisée par les forces productives pour l'augmentation des biens capitaux et non pas pour celle des biens consommables.

Ce n'est que les biens capitaux déjà existants qui soient susceptibles d'être augmentés au moyen de l'épargne et de la production. La formation et le développement du capital ne signifie pas son augmentation quantitative, mais la création de nouveaux biens de capital; en d'autres termes, elle vise l'augmentation de la capacité du capital et non pas du nombre des biens de capital déjà existants.

Le développement n'est accompli qu'au moyen de la rationalisation, c. à. d. par l'emploi de nouvelles méthodes de production

et de nouvelles directives. La cristallisation de ces nouvelles idées en ce qui concerne l'augmentation de la production des moyens de production comporte le développement du capital.

La théorie de l'épargne et de la production n'a qu'un champ d'application limité ; elle se heurte 1) à la loi bien connue de Gossen, et 2) au développement unilatéral de l'un des facteurs, alors que la structure reste la même.

RÉSUMÉ DES ARTICLES

LE PROBLÈME DE L'AVENIR ÉCONOMIQUE
DE LA GRÈCE

par

ALEXANDRE DIOMÈDES

La structure économique de la Grèce offre le trait caractéristique que, pour féconder le travail national et pour faire face à ses engagements, le pays avait de tout temps recours à des facteurs se trouvant en dehors du territoire national, tels que les profits de la marine marchande grecque et les devises des émigrants. Une pareille économie ne saurait pas offrir la solidité désirée assurant d'une façon permanente l'équilibre économique du pays. Les sommes nécessaires aux dépenses qui constituent le débit de la balance des paiements présentent un niveau presque stable, à cause de la difficulté dans la restriction des dépenses; les ressources, par contre, qui feraient face à ces dépenses se trouvant à l'étranger étaient forcément incertaines en tant que leur rendement dépendait de circonstances variées existant à l'étranger.

Ce trait constituait et constitue le côté faible de l'économie hellénique.

Aux temps du libéralisme économique, il existait un milieu favorisant le développement de l'activité du Grec expatrié. Mais à ce régime libéral vint se substituer le système actuel de l'économie nationaliste, de protection à outrance et de l'autarquie. La Grèce vit ainsi le volume de ses exportations se réduire considérablement, les profits de sa marine marchande se contracter et les devises de ses émigrés s'affaiblir. Ce décroissement des ressources occultes rompât l'équilibre existant auparavant et constitue le problème imminent qui se pose pour l'avenir du pays.

M. Diomèdes trouve que les seules mesures qui puissent résoudre le problème en question sont les suivantes.

1) Affermir et amplifier le caractère agricole du pays. En se basant sur les efforts déployés en ce sens durant les dernières années, l'auteur estime qu'on peut envisager une autarquie relative, du moins dans les produits agricoles servant à l'alimentation de la population. Il en est de même pour certaines plantes industrielles (notamment le coton), dont les expériences faites au cours des dernières années ont démontré l'extensibilité de la culture. En outre, l'intensification des cultures s'impose aussi du côté démographique, à cause de l'accroissement rapide de la population rurale.

2) Créer un milieu favorable au développement lucratif du travail industriel et professionnel en complétant l'outillage technique.

La difficulté de la réalisation des réformes sus-indiquées consiste dans les capitaux considérables que leur application nécessiterait. Ces capitaux ne sauraient plus être empruntés à l'étranger, c'est à l'épargne nationale qu'incombe la tâche de les procurer. Examinant ce problème non moins épineux, de financer la réforme dans la structure économique, l'auteur estime qu'il faudrait organiser le marché monétaire grec, en séparant les capitaux destinés pour les besoins de caractère public (capitaux provenant de l'épargne proprement dite) des ceux déversés par les banques sur l'économie nationale (capitaux de dépôts). La concurrence sur le marché des besoins publiques doit cesser et l'argent affluant aux caisses des banques doit rester libre pour satisfaire au besoins de l'économie. Outre cela, l'organisation du marché doit aussi viser l'abaissement du taux de l'intérêt.

Le succès d'une intensification de l'activité productive dépend, dans une large mesure, d'un indice des prix abaissé et d'un taux médiocre de l'argent. Quant à l'indice des prix, l'auteur recommande l'élimination des impôts élevés. Le coût de l'argent doit aussi baisser, ce qui n'est pas réalisable sans une réduction préalable des taux accordés par les banques aux dépôts de toute sorte, vu que les profits des banques pendant les dernières années ne leur laissent pas la faculté d'abaisser le taux de leurs placements sans une réduction proportionnelle du taux de leurs engagements.

SUR LE PROBLÈME HELLÉNIQUE DES COMMUNICATIONS

par

SP. CORONIS.

L'auteur nous donne au début un bref aperçu des moyens de communication en Grèce et décrit l'œuvre accompli par ceux ci, leurs relations et la concurrence qu'ils s'exercent mutuellement dans le domaine du transport des passagers et des marchandises à l'intérieur du pays. Ces moyens sont : lignes ferroviaires 2. 680 kilomètre de longueur, lignes maritimes reliant les côtes et les îles grecques, environ 8. 500 km de longueur, voies carrossables environ 10.000 km, chemins praticables environ 58.000 km. et voies aérienne 880 km. de longueur. Il détermine aussi la capacité des moyens de communications grecs et nous explique leur importance respective pour les besoins des transports et la possibilité de leur évolution.

Après une analyse détaillée des facteurs particuliers qui ont amené la crise des communications en Grèce, l'auteur détermine les résultats de celle-ci sur chacun des organes et le degré d'influence que la crise a exercé sur la répartition du travail entre eux, toujours au point de vue des conditions helléniques. Examinant ensuite brièvement les principes actuels appliqués dans la science des Communications, l'auteur procède à formuler les lignes fondamentales que l'État hellénique doit, à son avis, suivre. Il explique ainsi les raisons pour lesquelles on doit revenir à la politique du «monopole», politique appliquée par tous les états vers 1840, lorsque le chemin de fer constituait le moyen unique de communication. Ce «monopole des Communications», revêtu de caractère public, doit, d'après M. Coronis, s'étendre sur tous les moyens de communication intérieure, assurant ainsi la concentration et la coïncidence désirées, de même que l'unité des buts envisagés. Le monopole préconisé par l'auteur ne doit pas forcément être régi par l'État, mais en tous cas l'État doit y exercer un contrôle efficace.

M. Coronis conclue ainsi que : 1) L'ancienne organisation est actuellement insuffisante ; 2) Que pour l'organisation envisagée la forme de l'entreprise privée, par trop centralisée, n'est plus effi-

ce ; 3) Que la concurrence actuellement menée à outrance est préjudiciable aux finances publiques et entraîne un gaspillage des forces nationales ; 4) Que l'État doit déterminer le rôle convenable à chacun des organes de communication et les conditions de son activité en vue d'obtenir le maximum d'utilité à l'agrégat social. La concurrence en matière des communications internes d'un pays est contraire au principe économique, car elle abaisse la qualité du transport et crée de l'instabilité dans les facteurs qui servent à évaluer le coût du transport.

Quant aux voies ferroviaires, l'auteur les caractérise comme consistant la colonne dans l'édifice des communications terrestres, exception faite des régions ne disposant que des routes appropriées.

Concernant le cabotage, l'auteur opine que la récente politique interventionniste de la part de l'État doit être accentuée jusqu'à ce qu'elle aboutisse à la formation d'un organisme de droit privé, avec participation de l'État aussi bien aux capitaux qu'à l'administration. En plus l'État doit, en ce qui concerne les ports, limiter son intérêt aux ports importants, étant donné que la formation entaillée des côtes rend excessivement facile l'aménagement de presque toutes les baies en des ports artificiels.

Quant à l'automobile, la question se pose sous les cas suivants : 1) Concurrence entre l'automobile et le chemin de fer ; et 2) automobile desservant à lui seul certaines régions. Sur le 1er cas : Vu que le chemin de fer constitue le moyen de communication indispensable et préponderant, il faut que cette supériorité lui soit réservée par l'élimination de la concurrence dans le transport des passagers et des marchandises. Tout au plus, s'il y a lieu que l'automobile contribue à ce transport, on peut concéder son exploitation à l'entreprise ferroviaire. Les entreprises des chemins de fer ont mené jusqu'à présent cette concurrence de leurs propres moyens, mais il a été constaté que cette réaction ne fut pas efficace ; les Chemins de fer de l'État Hellénique, malgré le défaut de toute intervention de la part de l'État, se sont distingués en l'occurrence plus que tout autre réseau grec.

Néanmoins, la cessation de la concurrence entre le chemin de fer et l'automobile, préconisée par l'auteur, étant même adoptée, la tâche incombant aux chemins de fer devient plus difficile, étant donné que la solution envisagée ne pourrait en aucun cas être considérée comme une prime accordée au chemin de fer pour qu'il

s'engourdisse davantage ; au contraire, il faut qu'il devienne plus commerçant et qu'il se tienne toujours à la hauteur désirée au point de vue technique. Dans ce cas l'automobile devait accomplir un rôle non moins précieux, celui d'acheminer les marchandises à expédier aux gares de départ et les distribuer aux gares de destination, tâche pour laquelle l'agilité de l'automobile le rend le moyen approprié par excellence.

Dans le 2^e cas, de l'exclusivité de l'automobile comme moyen de transport, il s'agit des régions dans lesquelles l'automobile est l'unique transporteur. Ici l'auteur fait une distinction entre le transport de passagers et celui de marchandises. Dans le transport des personnes, l'ordre, la régularité et la sécurité exigée, sans quoi la communication devient un service illusoire, imposent la cession de ce transport à des entreprises sérieuses, pouvant obtenir la concentration du travail nécessaire. A cet effet M. Coronis émet l'avis que l'État doit envisager l'organisation d'un service pareil par les Postes, comme il a été depuis des longues années pratiqué dans une certaine mesure sur les routes postales. Entretemps, l'application exacte du procédé prévu par la Loi No 6033 peut également amener une concentration de ces organes de communication. Dans le transport des marchandises ce n'est que le besoin d'un transport à bon marché qui entre en jeu. Il suffit donc d'assurer la sécurité dans la circulation et d'augmenter la responsabilité du transporteur de moyen à la rendre effective.

Concernant les Chemins de fer, et en dehors de la régularisation de leur concurrence avec l'automobile, l'auteur préconise leur mise à la hauteur tant au point de vue technique que commercial, et la poursuite d'une politique tendant à leur étatisation graduelle et échelonnée. Il trouve que la politique dans les Communications doit forcément être réformée en vue d'arriver à l'appropriation graduelle par l'État de tous les réseaux helléniques, exception faite de quelques tronçons dont l'exploitation ne serait peut être à consulter. Cette politique doit être appliquée de préférence aux réseaux de la Grèce septentrionale, réseaux qui croisent ou qui complètent les réseaux de l'État, tels que le réseau de Thessalie et celui de la Société Francohellénique. L'étatisation doit être faite pour des raisons d'exploitation et d'autres non pas d'ordre économique.

Quant aux voies aériennes à qui l'auteur n'attache qu'une importance médiocre pour les transports internes de la Grèce, il opine l'amendement de la convention passée entre l'État et la Société des

Communications Aériennes, convention bien onéreuse pour le premier.

En concluant, M. Coronis demande la concentration de l'administration de tous les moyens de Communication entre les mains d'un service, ce qui faciliterait la réalisation de l'unité dans les buts poursuivis.

REVUE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

4^{ème} ANNÉE

SEPTEMBRE - DECEMBRE 1935

N° 3



RÉSUMÉ DES ARTICLES

NOUVELLES DIRECTIVES DE RELÈVEMENT MONÉTAIRE

par

GUSTAV CASSEL

Dans cet article l'éminent auteur fait la critique des différents projets qui ont été élaborés par plusieurs Organisations aux fins du rétablissement de la monnaie-or. Il en conclut que l'idée de rétablir l'or comme base du système monétaire universel n'est qu'un projet purement dogmatique, ne se basant sur aucune notion approfondie du problème envisagé. Car la disposition légale qui fut le fondement du système de l'étalon-or, garantissant la possibilité de l'échange de la monnaie contre de l'or à des proportions fixées auparavant ne peut plus exister. La possibilité seule que des éléments actifs peuvent être investis à des moments de panique en or pourrait provoquer une rareté dans la monnaie métallique et une hausse sensible du prix de l'or ayant sa repercussion dans les prix des biens. Par ailleurs, les grands pays créditeurs pourraient amasser des grands stocks en or et en provoquer la hausse.

Au lieu d'avoir recours à des projets ainsi instables, même dangereux, l'auteur examine l'évolution de la livre sterling et trouve que plusieurs pays que l'auteur dénomme «le bloc de la sterling» ont, pendant presque 4 ans, fait preuve d'une stabilité remarquable dans leurs cours de change envers la livre sterling. Il trouve aussi que d'autres pays, non directement liés à la livre sterling, suivent de bien près les fluctuations de celle-ci. Tel le dollar qui pendant une année entière n'a pas marqué des fluctuations dépassant le 1 à 2 % du cours moyen de la livre.

Nous avons ainsi, d'après l'auteur, une stabilisation de fait entre la monnaie des États Unis et des pays du bloc de la sterling.

Dans cette voie, la pensée de la valeur en or des différentes monnaies n'offre plus d'intérêt, étant donné que le monde a bien conçu, combien la valeur de l'or dépende de la politique monétaire de l'Amérique et combien cette valeur peut correspondre à la force de l'économie universelle.

L'auteur recommande la poursuite de cette stabilisation en laquelle il veut voir le seul moyen du redressement monétaire universel.

NOMBRES-INDICES OU INDEX ECONOMIQUES

par

K. ATHANASSIADIS

Dans la littérature économique grecque il n'existe pas d'ouvrage sur les nombres - indices ou index économiques ; c'est pour remplir cette lacune que l'auteur entreprend l'étude des nombres - indices, en présentant un exposé succinct non seulement des méthodes techniques en usage dans ce domaine, mais aussi de l'histoire des nombres - indices en général et de leur rôle dans l'étude de l'évolution des prix et, indirectement, du pouvoir d'achat de la monnaie, d'après les deux théories, c.à.d. la loi des grands nombres et la théorie quantitative ou théorie circulatoire de Divisia.

La partie publiée dans le présent fascicule traite des indices des prix dans les divers pays, et tâche de déterminer les conditions requises pour le calcul des index d'après la loi des grands nombres et les critères d'Ottolenghi et d'Olivier. Y est aussi exposé d'une manière plus analytique la méthode technique du calcul du nombre - indice non pondéré, comme moyenne arithmétique, géométrique, harmonique, médiane, mode, et comme moyenne agrégative ; y est donné ensuite une analyse de la méthode de pondération et de la méthode technique du calcul des moyennes bariques ou pondérées, arithmétiques, géométriques etc. Dans les méthodes techniques est aussi comprise l'analyse des éléments arithmétiques du nombre - indice, suivant que celui - ci soit un index monétaire ou un index budgétaire, pondéré ou non, etc.
